Engagement: Permettons que les gens puissent aider les gens. Les organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge plus ouvertes au volontariat.

Engagement/ Les organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge plus ouvertes au volontariat / Novembre 2019

**Type d’engagement: Ouvert (à adapter par chaque Société national)**

Objectifs de l’engagement :

Depuis 2011, il est devenu évident que le nombre de volontaires impliqués dans les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est inférieur à celui géré par l’imagination collective de la Fédération internationale. Il semble également vrai que la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge n'est pas la première organisation de choix dans de nombreux pays pour les personnes qui souhaitent donner leur temps pour l'exercice de la solidarité.

D’autre part, de nombreuses organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge conçoivent et déploient des processus de gestion des personnes volontaires imitant l'approche adoptée dans les domaines des ressources humaines ou des relations de travail avec des personnes rémunérées. Des cycles de gestion avec un grand nombre de jalons qui, à des nombreuses occasions, provoquent des barrières et des obstacles constatés ou involontaires à l’exercice du volontariat et qui, dans le meilleur des cas, impliquent des processus d’entrée et de formation lents pour les personnes intéressées à donner leur temps aux organisations.

Cependant, nos sociétés changent et elles le font d’une façon extrêmement accélérée. En outre, ces changements ont de sérieuses conséquences sur la manière dont les citoyens souhaitent aborder l'exercice de la solidarité. Qu'est-ce qui est perçu aujourd'hui?

1. En général, un plus grand intérêt de la population pour l'action volontaire.
2. Un sentiment qu’il n’est pas facile de s’associer à une action volontaire.
3. On constate un intérêt croissant des individus à s’impliquer dans l'exercice de la solidarité à des causes et non à des organisations. Malgré cela, la réputation perçue par les gens envers les organisations auxquelles ils souhaitent s’impliquer a une incidence élevée sur la décision à prendre.
4. On perçoit également une prédilection pour l'affiliation à des causes à court terme. Autrement dit, les personnes n'ont pas l'intention initiale de maintenir une relation à long terme avec les organisations.
5. Le but des personnes qui souhaitent être liées à une cause est de développer une action de solidarité qui fait la différence et qui semble intéressante au niveau personnel. Ils ne s'attendent pas à de longs processus d'induction et de formation qui les empêchent d'initier rapidement une action volontaire.

Cet engagement vise à proposer huit actions qui entraîneront des changements internes dans les organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, afin que:

1. Adoptons des perspectives axées sur la satisfaction des besoins et des désirs des personnes intéressées à exercer leur solidarité avec nos Sociétés nationales.
2. Commençons à inverser les situations décrites ci-dessus et d'autres non mentionnées dans cet engagement concernant au volontariat.

 Bref, permettons que les gens puissent aider les gens

Actions:

1. Intégrer le composant volontaire et les personnes volontaires dans les missions et les visions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.
2. Concevoir et / ou optimiser des canaux d'entrée rapides pour les personnes qui, souhaitant de donner leur temps à la Croix-Rouge ou au Croissant-Rouge, peuvent développer une action volontaire dans les plus brefs délais.
3. Intégrer des formes flexibles et agiles de collaboration et d’action volontaire dans nos organisations.
4. Faciliter différentes manières de créer des liens qui intègrent une focalisation sur la cause, pour répondre aux exigences de l'exercice de la solidarité qui sont en train de se produire.
5. Faire que les personnes qui souhaitent être volontaires puissent le faire indépendamment du niveau d’engagement qu’ils souhaitent atteindre avec la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge.
6. Projeter à travers des actions de sensibilisation, une perception et image positives du volontariat auprès des personnes intéressées par l'exercice de leur solidarité. En outre, cette image projetée doit transmettre le fait que le volontariat au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne nécessite pas de longues attentes pour être incorporé et qu'il est axé sur le soutien aux personnes vulnérables avec des réponses simples, efficaces et adaptées à leur besoins et situation personnelle.
7. Promouvoir la participation des personnes volontaires aux processus électoraux des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en termes de suffrage passif et actif.
8. Promouvoir des actions de diplomatie humanitaire, afin que tout cadre législatif qui influence directement ou indirectement sur l'action volontaire ne constitue pas un obstacle à l'action volontaire.